



SOFAC
Crédit & Leasing

RÉSULTATS
FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2024

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

ACTIF (En milliers)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	6 376	17 870
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	545 133	533 406
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		545 133	533 406
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	21 192	4 057
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		21 192	4 057
Titres au coût amorti	5.1.4		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	34 836	33 755
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	16 249 150	13 853 276
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		53 809	35 158
Actifs d'impôt différé		122 764	125 844
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	2 171 917	1 507 512
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.1.8	431 204	204 892
Immobilisations incorporelles	5.1.9	46 328	34 175
Ecarts d'acquisition	5.1.10	52 747	52 747
TOTAL ACTIF		19 718 643	16 402 693
PASSIF (En milliers)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	6 071 816	6 658 364
Dettes envers la clientèle	5.2.3	4 852 102	3 588 522
Titres de créance émis	5.2.4	5 289 845	3 337 619
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		100 746	103 919
Passifs d'impôt différé		262 563	256 426
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 441 513	1 169 723
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	34 361	21 986
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		281 543	56 155
Capitaux propres		1 401 253	1 209 978
Capitaux propres part du groupe		1 401 253	1 209 978
Capital et réserves liées		286 196	210 451
Réserves consolidées		889 639	776 769
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 483	
Résultat de l'exercice		223 650	222 758
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		19 718 643	16 402 693

PÉRIMÈTRE

Dénomination sociale	31/12/2024		31/12/2023		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
BADEEL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Bons du Trésor		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	545 133	533 406
TOTAL	545 133	533 406

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En milliers)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	1 099 281	923 465
- Intérêts et charges assimilées	6.1	-458 071	-331 206
MARGE D'INTERET		641 211	592 258
+ Commissions (produits)	6.2	101 216	96 888
- Commissions (charges)	6.2	-26 140	-13 684
MARGE SUR COMMISSIONS		75 076	83 204
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	-284	55
+/- Gains ou pertes nets sur instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	-3 274	-3 581
+ Produits des autres activités	6.5	142 338	102 740
- Charges des autres activités	6.5	-37 423	-1 461
PRODUIT NET BANCAIRE		817 643	773 215
- Charges générales d'exploitation	6.6	-251 542	-215 340
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-25 435	-46 561
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		540 666	511 314
Coût du risque	6.8	-197 365	-172 080
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		343 301	339 235
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		3 578	20 547
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		346 879	359 782
- Impôt sur les résultats	6.9	-123 228	-137 023
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		223 650	222 758
Intérêts minoritaires			
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		223 650	222 758
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10		
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10		
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET		223 650	222 758
Ecarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES		223 650	222 758
Dont Part du Groupe		223 650	222 758
Dont Part des minoritaires			

VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

(En milliers)	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	5 889		3 907	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	487		13 963	
Total	6 376		17 870	

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Bons du Trésor		
Autres Instruments		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	21 192	4 057
TOTAL	21 192	4 057

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total			
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2024	31/12/2023		
Crédits de trésorerie								
Comptes à vue débiteurs								
Créances commerciales								
Crédits à l'exportation								
Crédits à la consommation					17 658 068	17 658 068		
Crédits à l'équipement						15 071 952		
Crédits immobiliers								
Intérêts courus à recevoir								
Agios réservés					-281 777	-281 777		
Valeurs reçues en pension						-204 376		
Créances acquises par affacturage								
Autres créances					22 439	22 439		
Encours bruts					17 398 729	17 398 729		
Dépréciations					1 149 579	1 149 579		
Encours nets					16 249 150	16 249 150		
		31/12/2024			31/12/2023			
Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9 Hors agios réservés	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	14 206 996	1 689 036	1 762 035	17 658 068	11 624 163	1 707 443	1 740 346	15 071 952
Dépréciations	37 405	68 665	1 043 510	1 149 579	39 771	75 338	907 558	1 022 667
Net	14 169 591	1 620 372	718 525	16 508 488	11 584 393	1 632 105	832 788	14 049 285

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
A vue	34 836	33 755
Comptes ordinaires	34 836	33 755
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total Brut	34 836	33 755
Dépréciation		
TOTAL NET	34 836	33 755

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	560 468	518 651
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	176 195	69 020
Débiteurs Divers	1 435 254	919 841
Comptes de liaison		
TOTAL	2 171 917	1 507 512

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS						
(En milliers)	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Total	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs		618 988			618 988	643 070
Valeurs données en pension		499 965			499 965	499 847
- au jour le jour						
- à terme		499 965			499 965	499 847
Emprunts de trésorerie		4 939 178			4 939 178	5 498 154
- au jour le jour						
- à terme		4 939 178			4 939 178	5 498 154
Emprunts financiers						
Intérêts courus à payer		13 683			13 683	17 293
Autres dettes						
TOTAL		6 071 816			6 071 816	6 658 364

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE						
(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2024	31/12/2023
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				4 852 102	4 852 102	3 588 522
Intérêts courus à payer						
TOTAL				4 852 102	4 852 102	3 588 522

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Opération diverses sur titres	504 988	499 050
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	697 616	595 032
Dividendes à payer		
Autres passifs	238 908	75 641
TOTAL	1 441 513	1 169 723

COMMISSIONS						
(En milliers)	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	101 216		101 216	96 888		96 888
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	101 216		101 216	96 888		96 888
Autre						
Prestation de services bancaires et financiers	26 140	-26 140	0	13 684	-13 684	-13 684
sur opération de paiement	26 140	-26 140	0	13 684	-13 684	-13 684
sur opération de change						
Autres						
Produits nets des commissions	101 216	26 140	75 076	96 888	13 684	83 204

PROVISIONS				
Provisions	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	1 632	-56		1 576
Provisions pour autres risques et charges	20 354	12 431		32 786
Total	21 986	12 375		34 361

IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Valeur brute (En milliers)	Valeur brute au 31/12/2023	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 31/12/2024
Terrains et constructions	338 974			131 359	470 333
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	34 736	7 802			42 538
Autres immobilisations corporelles	44 632	3 923			48 555
En-cours	21 742	7 500	3 923		25 320
Droit d'utilisation					
TOTAL	440 085	19 226	3 923	131 359	586 746

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
(En milliers)	Valeur brute au 31/12/2023	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 31/12/2024
Valeur brute	121 520	16 173			137 693
Amortissement	87 346			4 020	91 365
Valeur nette	34 175	16 173		-4 020	46 328

MARGE D'INTÉRÊT		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Sur opérations avec les établissements de crédits		
Sur opérations avec la clientèle	1 068 165	914 830
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	31 116	8 635
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits d'intérêt	1 099 281	923 465
Sur opérations avec les établissements de crédits	299 328	237 630
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	150 464	85 868
Sur dettes subordonnées	8 278	7 707
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés		2
Charges d'intérêt	458 071	331 206

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS				
	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	3 337 619	2 705 000	752 773	5 289 845
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
Total	3 337 619	2 705 000	752 773	5 289 845

RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	-284	55
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-284	55

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	104 915	101 279
Produits et charges nets des autres activités	104 915	101 279

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Charges de personnel	141 797	122 311
Impôts et taxes	2 944	3 705
Services extérieurs et autres charges	106 801	89 324
Charges d'exploitation	251 542	215 340

CHARGES DU PERSONNEL		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et appointements	87 300	75 015
Primes et indemnités	23 401	19 337
Charges de retraite	18 046	18 335
Charges d'assurances sociales	6 718	6 072
Autres charges de personnel	6 331	3 552
TOTAL	141 797	122 311

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 069	4 153
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	21 366	42 408
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
TOTAL	25 435	46 561

COÛT DU RISQUE		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions	414 892	369 471
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	402 461	362 638
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	12 431	6 833
Reprise de provisions	271 252	238 784
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	266 111	221 106
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	5 141	17 677
Variation des provisions	143 640	130 687
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	56 680	44 422
Récupérations sur prêts et créances amorties	-2 955	-3 029
Autres pertes		
Coût du risque	197 365	172 080

CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Charge d'impôts courants	78 654	102 015
Charge d'impôts différés	44 574	35 009
Charge d'impôts de la période	123 228	137 023

RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net part du Groupe	223 650	222 758
Nombre d'actions ordinaires émises	2 862	2 105
Résultat par action en dirhams	78	106

RÉSULTAT SUR ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes reçus		
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-3 274	-3 581
Gains ou pertes nets	-3 274	-3 581

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financements et de garantie donnés	48 022	221 392
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	48 022	221 392
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	48 022	221 392
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
Engagements de financements et de garantie reçus	203 394	1 196 704
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	203 235	1 196 546
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	203 235	1 196 546
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	159	159

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Les capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2023	210 450	1		988 587	571				1 199 609
Changement de méthodes comptables									
Autres variations (BADEEL)				76 496					76 496
Capitaux propres d'ouverture 1^{er} janvier 2024	210 450	1		1 065 083	571				1 276 104
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-99 985					-99 985
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2024				223 650					223 650
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)									
Écarts de conversion : variations et transferts en Résultat (F)									
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)									
Variation de périmètre									
Autres variations (Actualisation IAS 19)				1 483					1 483
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2024	210 450	1		1 190 232	571				1 401 253

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2024	31/12/2023
1 Résultat avant impôts (A)	346 879	359 782
2 +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	25 435	46 561
3 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5 +/- Dotations nettes aux provisions	12 375	-24 213
6 +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7 +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8 +/- Produits/charges des activités de financement	284	-55
9 +/- Autres mouvements	-180 328	-119 695
10 = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)	-142 234	-97 401
11 +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	-587 629	3 048 009
12 +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 132 294	-1 733 305
13 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 924 564	-1 179 319
14 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-405 223	-153 696
15 - Impôts versés	-78 752	-101 692
16 = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)	-279 335	-120 002
17 FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)	-74 691	142 378
18 +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		-52 747
19 +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20 +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-263 900	-72 373
21 FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)	-263 900	-125 120
22 +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	101 710	98 976
23 +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	225 388	-100 831
24 FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)	327 098	-1 854
25 Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
26 AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)	-11 494	15 404
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
27 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	17 870	2 466
28 Caisse, banques centrales, CCP(actif & passif)	17 870	2 466
29 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	6 376	17 870
31 Caisse, banques centrales, CCP(actif & passif)	6 376	17 870
32 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33 VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-11 494	15 404

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

	31/12/2023	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2024
Impôts différés actifs	92 497	-35 339		57 158
Impôts différés passifs	195 912	-330		195 582
Impôts différés actifs / passifs	-103 415	-35 009		-138 424

ECARTS D'ACQUISITION

	31/12/2023	Augmentation (acquisition)	Diminution (cession)	Perte de valeur de la période	Autres mouvements	31/12/2024
Valeur brute	52 747 295					52 747 295
	52 747 295					52 747 295
Cumul des pertes de valeur						
Valeur nette	52 747 295					52 747 295

PREUVE D'IMPÔTS

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	223.650	222.758
Impôts exigibles (IS)	78.642	102.003
Impôts différés	35.009	35.009
Total charge fiscale consolidée IFRS	113.650	137.011
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	346.879	359.782
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	32,76%	38,08%
Montant de différences de taux mère/filiale	-376	-376
Impôt sur différences temporelles	-29.887	-38.879
Effet des autres éléments	-3.243	
Charge fiscale recalculée		
Taux d'impôt légal au Maroc	39,25%	37,75%

COOPERS AUDIT

57, Avenue Hassan II
20 000 Casablanca
Maroc

mazars

MEMBRE ASSOCIÉ ET COORDINATEUR
DES RESEAUX DE MEMBRES
COOPERS AUDIT
Membre

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024
Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 401 253 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 223 650. Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3, - Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket, <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2024, le montant total (en brut) des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 16.249 ; le montant total des dépréciations s'élève à MMAD 1.150.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe SOFAC, et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA les plus significatifs.</p> <p>Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudié la conformité à la norme IFRS 9 mise en œuvre par le groupe, - Pris connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe, - vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon, - rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité, - apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3. <p>Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC SA
Abdellah LAGHCHAOUI
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : Avenue Hassan II
Casablanca
Tél : 0522 42 11 90 - Fax : 0522 27 47 34

FORVIS MAZARS
Taha FERDAOUS
Associé

forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Pét. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2024

PRÉAMBULE

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1er janvier 2020 avec bilan d'ouverture au 1 janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

BASES DE PRÉSENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

FILIALES

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements à l'égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part du résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

DATE DE CLÔTURE

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 31 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin décembre 2024, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2024		31/12/2023		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
BADEEL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019.

Exemptions d'utilisation

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD). Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables;
- **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
- Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
- Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ».

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

La norme IFRS 9 introduit

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
 - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois "Through the cycle"
 - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

Modèle à 3 stages

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

Stage 1 : loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois

Stage 2 : reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie totale du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

Stage 3 : comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

Options de staging retenu par SOFAC

- **Bucket 1:** Aucun impayé;
- **Bucket 2:** 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite ;
- **Bucket 3 (défaut):** Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- **La Probabilité de Défaut (PD):** représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).
- **La LGD (Loss Given Default):** représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.
- **L'EAD (Exposure At Default):** représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.
- **L'ECL (Expected Credit Loss):** représente la perte de crédit attendue à maturité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

Le modèle du coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Le modèle de la réévaluation peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur: correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

La valeur résiduelle : correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité: désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Catégorie	Libellé	Nature de la valeur retenue
Immeuble d'exploitation	Siège SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Étanchéité, électricité, précâblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

➤ Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :

➤ Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

➤ Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

JUGEMENTS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

➤ Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;

➤ L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;

➤ Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;

➤ Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

RISQUE DE CRÉDIT

a- Politique de gestion du risque de crédit

Le Risque de Crédit est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

Sofac a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un **Risque de Crédit** ou de contrepartie pour compte propre.

b- Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- **Comité des Risques** : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé
- **Comité Risque de crédit** : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

c- Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de **Risque de Crédit** des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

d- Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de **Risque de Crédit** du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité **Risque de Crédit** qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité **Risque de Crédit** assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la stabilité et la performance du score.

e- Surveillance des risques – contrôles a priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;

- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

f- Surveillance du portefeuille des engagements

La surveillance du portefeuille des engagements se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle a posteriori qui consistent à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

g- Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité **Risque de Crédit**.

h- Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité **Risque de Crédit**, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personae - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

a- Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

➤ Identification des risques :

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'évènement de risque), une catégorie d'évènement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

➤ Evaluation des risques :

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité)

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.

➤ Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

➤ Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

➤ Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

b- Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;
- Evaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;
- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

c- Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarii de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ – ALM

a- Evaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

Sofac procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

b- Evaluation du Risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

c- Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

d- Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

BILAN ACTIF (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 363	17 869
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	24 269	27 102
. A vue	24 269	27 102
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	7 611 898	6 722 684
. Crédits de trésorerie et à la consommation	7 139 643	6 362 420
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	472 256	360 264
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement	500 135	495 406
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	500 135	495 406
. Titres de propriété		
6. Autres actifs	1 008 243	835 028
7. Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés	80 292	74 343
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	9 936 577	7 790 528
11. Immobilisations incorporelles	39 900	26 029
12. Immobilisations corporelles	62 446	58 147
TOTAL DE L'ACTIF	19 270 123	16 047 136

BILAN PASSIF (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 893 662	6 537 710
. A vue	618 988	643 070
. A terme	5 274 673	5 894 640
3. Dépôts de la clientèle	4 852 102	3 588 522
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	4 852 102	3 588 522
4. Titres de créance émis	5 289 845	3 337 619
. Titres de créance négociables émis	5 289 845	3 337 619
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	1 870 306	1 497 702
6. Provisions pour risques et charges	83 574	90 702
7. Provisions réglementées		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées	281 543	56 155
10. Ecarts de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	259 655	257 930
12. Capital	210 450	210 450
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	368 637	268 843
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	160 350	201 504
Total du Passif	19 270 123	16 047 136

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024	31/12/2024	31/12/2023
(En milliers)		
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 171 725	2 534 191
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	755 337	667 900
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	44 363	34 381
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 173 464	1 652 037
6. Commissions sur prestations de service	119 144	113 476
7. Autres produits bancaires	79 417	66 397
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 378 622	1 820 738
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	287 805	230 603
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	158 742	93 574
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 900 245	1 478 603
12. Autres charges bancaires	31 829	17 958
III. PRODUIT NET BANCAIRE	793 103	713 453
13. Produits d'exploitation non bancaire	1 354	666
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	392 908	331 364
15. Charges de personnel	130 314	115 941
16. Impôts et taxes	1 764	2 830
17. Charges externes	245 539	199 848
18. Autres charges générales d'exploitation	5 136	3 392
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	10 155	9 354
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	408 774	363 384
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	329 514	336 783
21. Pertes sur créances irrécouvrables	63 646	20 338
22. Autres dotations aux provisions	15 613	6 263
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	271 370	278 453
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	245 674	220 123
24. Récupérations sur créances amorties	2 955	3 029
25. Autres reprises de provisions	22 741	55 301
VII. RESULTAT COURANT	264 146	297 823
26. Produits non courants	76	991
27. Charges non courantes	28 945	14 197
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	235 277	284 616
28. Impôts sur les résultats	74 927	83 113
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	160 350	201 504
TOTAL PRODUITS	3 444 526	2 814 300
TOTAL CHARGES	3 284 175	2 612 796
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	160 350	201 504

ETAT DES SOLDES DE GESTION du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024	31/12/2024	31/12/2023
(En milliers)		
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	755 337	667 900
2.(-) Intérêts et charges assimilées	446 548	324 177
Marge d'intérêt	308 790	343 723
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 173 464	1 652 037
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 900 245	1 478 603
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	273 219	173 434
5.(+) Commissions perçues	119 144	113 476
6.(-) Commissions servies	26 140	13 684
Marge sur commissions	93 003	99 792
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-3 737	-3 909
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-22	5
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3 760	-3 904
11.(+) Divers autres produits bancaires	123 496	100 723
12.(-) Diverses autres charges bancaires	1 645	315
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	793 103	713 453
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 354	666
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	392 908	331 364
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	401 549	382 754
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	144 531	133 969
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-7 128	-49 038
RESULTAT COURANT	264 146	297 823
RESULTAT NON COURANT	-28 869	-13 207
19.(-) Impôts sur les résultats	74 927	83 113
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	160 350	201 504
	31/12/2024	31/12/2023
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	160 350	201 504
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	10 155	9 354
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	643	119
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	169 862	210 738
31.(-) Bénéfices distribués	99 985	98 976
(+) AUTOFINANCEMENT	69 878	111 762

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 127 362	2 499 810
2. (+) Récupérations sur créances amorties	2 955	3 029
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	786	1 656
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	2 378 622	1 820 738
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	28 945	14 197
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	382 753	322 010
7. (-) Impôts sur les résultats versés	74 927	83 113
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	265 858	264 437
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 834	102 981
9. (+) Créances sur la clientèle	-1 036 701	-1 073 874
10. (+) Titres de transaction et de placement	-10 678	-495 406
11. (+) Autres actifs	-173 214	-318 984
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-2 146 049	-1 810 114
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-644 048	2 820 034
14. (+) Dépôts de la clientèle	1 263 580	776 470
15. (+) Titres de créance émis	1 952 227	-729 336
16. (+) Autres passifs	372 603	565 532
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-419 447	-162 696
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)		
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	643	
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	28 326	20 911
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	44 363	34 381
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	16 680	13 470
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées		
25. (+) Emission d'actions		100 000
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	225 388	-100 831
28. (-) Dividendes versés	99 985	98 976
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	125 403	-99 807
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-11 507	15 403
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	17 869	2 465
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6 362	17 869

HORS BILAN du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024		
(En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	48 022	221 392
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	48 022	221 392
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	203 394	1 196 704
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	203 235	1 196 546
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES	
A1.1 PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE	Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).
A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.
A1.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION	
A1.3.1 Crédits à la clientèle	Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.
A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)	Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.
A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement	Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002. Pour le crédit classique, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû. Pour la LOA, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de : - 20 % pour les créances pré-douteuses. - 50 % pour les créances douteuses. - 100 % pour les créances compromises
A1.4 LES DETTES	Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (En milliers)						
CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	487	24 269			24 756	41 065
VALEURS REÇUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS DE TRÉSORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS FINANCIERS						
AUTRES CRÉANCES						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	487	24 269			24 756	41 065

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (En milliers)						
CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CRÉDITS À LA CONSOMMATION				7 139 643	7 139 643	6 362 420
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT						
CRÉDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CRÉDITS						
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE				1 487 924	1 487 924	1 289 422
- Créances pré-douteuses				295 232	295 232	204 804
- Créances douteuses				45 617	45 617	61 906
- Créances compromises				1 147 074	1 147 074	1 022 712
PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE				1 015 668	1 015 668	929 157
TOTAL				7 611 898	7 611 898	6 722 684

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'EMETTEUR (En milliers)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
			financiers	non financiers		
TITRES COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES NON COTES	580 427				580 427	569 749
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	500 135				500 135	495 406
TITRES DE PROPRIETE	80 292				80 292	74 343
TOTAL	580 427				580 427	569 749

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31 décembre 2024 (En milliers)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	500 135	500 135	1 001 603			
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES (En milliers)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées									
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/2023	44 483	44 363	44 363
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2023	-386	-440	
Autres titres de participation		68 186		78 192	78 192				
BADEEL SMARTLEASE		68 186	100%	68 186	68 186				
FT SOFAC AUTOLEASE				10 006	10 006				
Dépréciation									
TOTAL		70 286		80 292	80 292		44 097	43 923	44 363

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (En milliers)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT										
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	10 387 803	20 961 203	18 269 090	13 079 917	1 857 251	3 742 073	19 741	13 393	27 036	9 310 807
- Crédit-bail mobilier en cours	263 192	4 817 058	4 398 114	682 136						682 136
- Crédit-bail mobilier loué	9 829 990	15 927 750	13 814 112	11 943 627	1 784 930	3 613 291	19 741	13 393	27 036	8 303 300
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	294 621	216 395	56 863	454 153	72 320	128 781				325 371
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	406 260	306 553	122 959	589 854	23 253	35 173				554 681
- Crédit-bail immobilier en cours	107 697	195 094	111 459	191 331						191 331
- Crédit-bail immobilier loué	298 564	111 459	11 500	398 523	23 253	35 173				363 350
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE	46 686	6 882 745	6 846 750	82 682			7 743	1 489	11 594	71 088
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	10 840 750	28 150 501	25 238 798	13 752 453	1 880 504	3 777 245	27 484	14 882	38 630	9 936 577

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (En milliers)									
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	106 643	13 704	90	120 257	80 614	2 291		82 900	37 357
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement		90	90						0
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	86 068	3 735		89 802	80 614	2 291		82 900	6 903
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	19 010	9 879		28 889					28 889
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 894	19 226	4 518	121 602	48 748	7 865		56 612	64 989
- Immeubles d'exploitation	7 040		595	6 445	4 935	233		5 168	1 276
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	7 040		595	6 445	4 935	233		5 168	1 276
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	33 480	7 802		41 282	22 600	4 023		26 623	14 659
. Mobilier de bureau d'exploitation	6 785	1 853		8 638	3 594	916		4 510	4 128
. Matériel de bureau d'exploitation	1 457	1 085		2 542	1 285	136		1 422	1 120
. Matériel informatique	25 211	4 865		30 076	17 695	2 971		20 665	9 411
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	26			26	26			26	
. Autres matériels d'exploitation									
	66 375	11 423	3 923	73 875	21 212	3 609		24 821	49 054
- Agencements et installations techniques	43 129	3 923		47 052	20 898	3 592		24 490	22 562
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 503			1 503	314	16		331	1 172
- Immobilisations corporelles en cours	21 742	7 500	3 923	25 320					25 320
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	213 537	32 930	4 608	241 859	129 362	10 155		139 512	102 347

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION AU 31/12/2024 (En milliers)								
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession	
30/04/2024	Cession agence agadir	595	595		451	451		
31/12/2024	CESSION DU MATERIEL HORS USAGE	710	709	1	192	192		
TOTAL		1 306	1 305	1	643	643		

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (En milliers)						
DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		618 988			618 988	643 070
VALEURS DONNEES EN PENSION		499 965			499 965	499 847
- au jour le jour						
- à terme		499 965			499 965	499 847
EMPRUNTS DE TRESORERIE		4 761 024			4 761 024	5 377 500
- au jour le jour						
- à terme		4 761 024			4 761 024	5 377 500
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		13 683			13 683	17 293
TOTAL		5 893 662			5 893 662	6 537 710

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE (En milliers)						
DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				4 852 102	4 852 102	3 588 522
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL				4 852 102	4 852 102	3 588 522

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (En milliers)						
Nature des titres émis	Caractéristiques			Emissions	Remboursements	Montant à la fin de l'Exercice
	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Taux d'intérêt			
Bons de Sociétés de Financement	718 000	24	3,06		48 000	670 000
Bons de Sociétés de Financement	40 000	36	2,27	1 830 000	40 000	1 830 000
Bons de Sociétés de Financement	2 125 667	60	2,86	875 000	488 667	2 512 000
Bons de Sociétés de Financement	401 667	72	3,09		230 000	171 667
Bons de Sociétés de Financement						
Intérêts courus à recevoir	52 285				-53 893	106 178
Total	3 337 619			2 705 000	752 773	5 289 845

PROVISIONS (En milliers)					
	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	863 800	329 513	246 689		947 640
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	858 460	324 276	246 689		936 046
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	5 340	5 238			11 594
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	90 702	15 613	22 741		83 574
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	90 702	15 613	22 741		83 574
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	954 502	345 126	269 430		1 031 214

* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêté des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêts en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

DETTES SUBORDONNÉES (En milliers)				
NATURE	Montant au 31/12/2024	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2023
Entreprises liées	26.000	Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6 ^{ème} année	52.000
	250.000	Taux nominal : 4,25%	la durée sur dix (5) ans avec mode d'amortissement infini	
Entreprises apparentées	4.155	Taux nominal : 5,02%		78.986

CAPITAUX PROPRES (En milliers)				
	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2024
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	257 930	1 725		259 655
Réserve légale	19 320	1 725		21 045
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	216 216			216 216
Capital	210 450			210 450
Capital appelé	210 450			210 450
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		99 985		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	268 843	99 794		368 637
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	201 504	-201 504	160 350	160 350
TOTAL	938 727		160 350	999 092

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE (En milliers)						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	43 072	23 692	344 514	4 821 390	2 379 230	7 611 898
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	70 718	76 128	520 904	7 867 679	1 401 149	9 936 577
TOTAL	113 790	99 820	865 419	12 689 069	3 780 378	17 548 475
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	560 166		67 225	3 938 452	1 327 819	5 893 662
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis		135 044	710 256	4 444 545		5 289 845
Emprunts subordonnés				26 522	255 021	281 543
TOTAL	560 166	135 044	777 481	8 409 519	1 582 839	11 465 049

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS		
NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Crédit TVA	51 036	16 812
TVA demandée en remboursement	144 827	222 699
TVA récupérable	226 448	158 385
Crédit IS	86 112	85 182
Autres débiteurs	267 642	163 144
Comptes de régularisation - Actif	223 667	178 644
Charges à Répartir	8 510	10 163
TOTAL	1 008 243	835 028

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS		
NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Fournisseurs et Assimilés	168 490	54 302
Personnel	8 526	5 812
Organismes sociaux	5 062	5 852
Etat, impôts et taxes	245 461	212 402
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	101 781	41 447
Autres Comptes de régularisation - Passif	1 340 987	1 177 887
TOTAL	1 870 306	1 497 702

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	48 022	221 392
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	48 022	221 392
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	203 394	1 196 704
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	203 235	1 196 546
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

ENGAGEMENTS SUR TITRES		
NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Engagements donnés	1 001 603	503 929
Engagements reçus		

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE (En milliers)			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	14 709 243	Crédits à la consommation affectés	3 154 195
		Crédits à la consommation Non affectés	1 983 339
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	9 571 709
TOTAL	14 709 243		14 709 243

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	1 001 603	Valeurs données en pension	499 965
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	1 001 603		499 965

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ		
NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Titres de transactions	284	
Titres de participation	44 363	34 381
Participations des entreprises liées		

MARGE D'INTÉRÊTS		
NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
1- Intérêts et produits assimilés	799 985	667 900
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	755 337	667 900
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété	44 647	
2- Intérêts et charges assimilées	446 548	324 177
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	287 805	230 603
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	158 742	93 574
MARGES D'INTERET (1-2)	353 437	343 723

DÉTAIL DES COMMISSIONS		
NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	115 140	109 868
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	4 004	3 608
TOTAL	119 144	113 476

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ		
NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS	284	55
Gains sur les titres de transaction	284	
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		55
Gains sur les opérations de change		
CHARGES	4 044	3 959
Pertes sur les titres de transaction	4 022	3 909
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	23	51
RESULTAT	-3 760	-3 904

VENTILATION DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		
NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	392 908	331 364
CHARGES DE PERSONNEL	130 314	115 941
IMPÔTS ET TAXES	1 764	2 830
CHARGES EXTERNES	245 539	199 848
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	5 136	3 392
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	10 155	9 354

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
NATURE (En milliers)	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation non bancaires	1 354	666
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	245 674	220 123
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	2 955	3 029
Produits non courants	76	991
Total Autres Produits	250 059	224 809
Autres charges bancaires	31 829	21 756
Charges d'exploitation non bancaires		
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	329 514	336 783
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	63 646	20 338
Charges non courantes	28 945	14 197
Total Autres charges	453 935	393 075

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 décembre 2024	
INTITULÉS (En milliers)	MONTANTS
I - RESULTAT BRUT COMPTABLE	235 277
. Bénéfice net	235 277
. Perte nette	
II - REINTEGRATIONS FISCALES	42 698
1- Courantes	17 917
- Cotisation Minimale	
- Dons	3 511
- Dotations Appt Royal Golf	
- Cadeaux	5 981
- Voiture de fonction	32
- Provisions non déductibles	4 091
- Pertes non déductibles	2 642
- CSS société	
- Pénalités et déduits	1 659
2- Non courantes	24 782
- Charges non courantes	24 782
- Charges sur Exercices Antérieurs	
III - DEDUCTIONS FISCALES	83 361
1- Courantes	45 163
- Dividendes SOFASSUR	44 363
- FNP Droit d'enregistrement CNTRL Fiscale	800
2- Non courantes	38 198
- Reprise provision pour risque et charge	22 741
- Reprise provision pour CES	
- Restitution Fiscale	15 457
TOTAL	194 615
IV - RESULTAT BRUT FISCAL	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	194 615
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	
VI - RESULTAT NET FISCAL	
. Bénéfice net fiscal (A - C)	194 615
OU	
. Déficit net fiscal (B)	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES	
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31 décembre 2024	
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	264 146
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	17 917
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	45 163
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	236 900
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	74 927
. Résultat courant après impôts (=)	189 219
(*) (Hors Imputation des déficits reportables)	
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	
NÉANT	

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024				
NATURE (En milliers)	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	126 629	753 405	714 906	165 128
B. TVA à récupérer	158 385	999 699	931 636	226 448
. Sur charges	7 579	70 219	60 849	16 948
. Sur immobilisations	150 806	929 480	870 786	209 500
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	239 511	210 180	253 828	195 863
Solde déclaration TVA physique				

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 décembre 2024				
Montant du capital : 210 450 000,00 DHS				
Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS				
Valeur nominale des titres : 100,00 DHS				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - CASABLANCA	1 395 544	1 395 544	66,31%
Barid Al Maghrib	RABAT	706 197	706 197	33,56%
Flottant		2 759	2 759	0,13%
Total		2 104 500	2 104 500	100%

EFFECTIFS AU 31 décembre 2024 (en nombre)		
EFFECTIFS	31/12/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés	455	420
Effectifs utilisés	455	420
Effectifs équivalent plein temps	455	420
Cadres (équivalent plein temps)	201	188
Employés (équivalent plein temps)	254	232
dont effectifs employés à l'étranger		

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
(En milliers)	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés			B- Affectation des résultats
Report à nouveau			Réserve légale 1 725
Résultats nets en instance d'affectation			Dividendes 99 985
Résultat net de l'exercice	201 504		Autres réserves
Prélèvements sur les bénéfices			Primes d'émission, de fusion et d'apport
Autres prélèvements			Report a nouveau 99 794
TOTAL A	201 504	TOTAL B	201 504

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31 décembre 2024			
(En milliers)	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	793 103	713 453	666 558
2- Résultat avant impôts	235 277	284 616	232 841
3- Impôts sur les résultats	74 927	83 113	82 875
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	99 985	98 976	88 292
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	76	79	78
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	101 438	93 839	84 822
Hors CS			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	438	393	375

RÉSEAU AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en nombre)		
RÉSEAU	31/12/2024	31/12/2023
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	16	14
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires)	55	59
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

ÉTATS NÉANTS	
Code Etat	APPELATION
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CREANCES SUBORDONNEES
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B20	OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B24	VENTILATION DE L'ACTIF, DU PASSIF, ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE
C4	DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS
C7	TITRES AT AUTRES ACTIFS GERES OU E DEPOTS
C9	COMPTES DE LA CLIENTELE
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

Coopers Audit

83 Avenue Hassan II
20100 Casablanca
Maroc

forvis
mazars
76, Bd. Abdelmoumen
Résidence Koutoubia,
7ème étage - Casablanca
Maroc

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024
Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SOFAC S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de 1 280 635 KMAD dont un bénéfice net de 160 350 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SOFAC S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des engagements en souffrances sensibles ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2024, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à MMAD 7 612 et MMAD 9 937. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 948.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ; - Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC SA
Abdellah LAGHCHAOUI
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

FORVIS MAZARS
Taha FERDAOUS
Associé

forvis
mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 25